

DÉPARTEMENT DU  
PAS-DE-CALAIS

N°D2022-12-14-016

ARRONDISSEMENT

DE LENS

CANTON

DE HARNES

COMMUNE

DE ROUVROY

SÉANCE

14/12/2022

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux, le 14 décembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Madame CUVILLIER, Maire, à la suite de la convocation en date du 9 décembre 2022, dont un exemplaire a été affiché devant la Mairie ainsi que sur le site Internet de la Ville

### ÉTAIENT PRÉSENTS :

CUVILLIER Valérie, DENDIEVEL Marjorie, PASQUALINO François, GRANDSART Frédéric, GLORIAN Grégory, MAHIEUX Gilbert, ANDRIES Jean-Claude, GORAJSKI Nathalie, ORMAN Isabelle, COQUELLE Murielle, DERVILLERS Sébastien, DERANCOURT Guillaume, DUFOUR Magalie, HAJA Manuel, ZYMNÉ Alice, KARASIEWICZ Lucie, VANHOUTTE Audrey, DUBOIS Géraldine, HAGNERE Patricia, COQUELLE Doriane.

### ÉTAIENT EXCUSÉS :

BONNET Didier, HAINE-LEROY Nicole, MUCCI Marie-Hélène, BEKKOUCHE Fatna, GALAND Nicolas, BRIKI Miloud, GALAS Laurent, DELAFORGE Daniel, BIRMANN David

Pouvoirs:

Mme HAINE-LEROY à M. PASQUALINO  
M. BONNET à Mme CUVILLIER  
Mme BEKKOUCHE à M. MAHIEUX  
M. GALAND à M. DERVILLERS  
Mme MUCCI à Mme COQUELLE Murielle  
M. GALAS à M. ANDRIES  
M. BRIKI à M. HAJA

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 20

Quorum : 15

Madame DENDIEVEL est désignée secrétaire de séance

Madame le Maire rappelle que le code général des collectivités territoriales (articles D2224-1 et suivants), modifié par le décret n°2015-1827, prévoit que les collectivités en charge du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés ont obligation de présenter un « rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés ».

Ce rapport annuel vise un double objectif : rassembler et mettre en perspective, dans une logique de transparence, les données existantes sur le sujet, et permettre l'information des citoyens sur le fonctionnement, le coût, le financement et la qualité du service et, ce faisant, favoriser la prise de conscience par les citoyens des enjeux de la prévention et du tri des déchets, mais aussi de l'économie circulaire et de leur propre rôle dans la gestion locale des déchets. Ce document, transmis par la CAHC le 23 novembre 2022, a été présenté dans le feuillet des annexes.

**Le Conseil Municipal,**

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**APPROUVE** le rapport annuel 2021 le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau et d'assainissement

Ainsi Fait et Délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

A ROUVROY, le 15 décembre 2022

Le secrétaire de Séance,

Marjorie DENDIEVEL



Le Maire,

Valérie CUVILLIER

